

14 novembre 2014 :

Signature d'une convention de mécénat de compétence avec le musée du quai Branly

Depuis sa création, le Cabinet d'avocats RIVEDROIT a choisi de prendre une part active à la promotion des arts et de la culture sous toutes ses formes, par le biais **d'actions de mécénat de compétences**.

Après avoir soutenu l'ORCHESTRE DE PARIS (2010-2012), et le CENTRE POMPIDOU-METZ (2013-2014), le Cabinet est très heureux d'apporter son soutien au **musée du quai Branly** tout au long de l'année 2015.

En apportant son **expertise juridique** au **musée du quai Branly**, le Cabinet RIVEDROIT est très fier de s'associer à un musée dont le rayonnement, de par sa programmation et la nature de ses collections, dépasse largement nos frontières.

*« Nous sommes très heureux de l'occasion qui nous est donnée de collaborer avec le **musée du quai Branly** »* précise Nicolas Maubert, associé fondateur de RIVEDROIT. *« Ce musée a pour mission de promouvoir les collections nationales d'œuvres d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques et les connaissances scientifiques qui s'y rapportent. RIVEDROIT, dont les clients sont implantés sur cinq continents, a souhaité participer, aussi modestement soit-il à travers cette opération de mécénat de compétence, à cette mission. »*

#### **À propos de RIVEDROIT A.A.R.P.I.**

Créé en 2009 à l'initiative d'avocats issus de grands cabinets, RIVEDROIT perpétue une tradition de l'excellence par l'engagement auprès de ses clients, dans le cadre d'une structure souple et dynamique.

Habitué aux environnements de travail multiculturels, les avocats de RIVEDROIT assistent leurs clients en France comme à l'étranger sur tous les aspects juridiques de leurs projets, de leurs investissements aux litiges, en misant sur la proximité dans leurs relations. La clientèle du Cabinet est composée de grandes entreprises, de PME ou TPE, françaises et internationales.

Cabinet pluridisciplinaire, RIVEDROIT intervient principalement dans les domaines suivants : droit des sociétés, droit des investissements étrangers, propriété intellectuelle, droit des contrats et de la responsabilité, droit pénal des affaires, contentieux commerciaux complexes. C'est surtout de façon transversale que RIVEDROIT apporte des solutions à ses clients.

#### **Contact presse RIVEDROIT A.A.R.P.I.**

Elsa TAVERNIER – 01.40.54.30.40 – [elsa.tavernier@rivedroit.com](mailto:elsa.tavernier@rivedroit.com)